

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 29 MAI 2015

PRESENTS : Mesdames Constance de PÉLICHY, Stéphanie HARS, Véronique DALLEAU, Nicole BOILEAU, Géraldine VINCENT, Frédérique de LIGNIÈRES, Linda RAULT, Marion CHERRIER, Isabelle FIDALGO, Chloé BORYSKO, Manuela CHARTIER, Messieurs Vincent CALVO, Christophe BONNET, Dominique THENAULT, René MARMISSOLLE, Jean-Noël MOINE, Jean-François KARCZEWSKI, Sébastien DIFRANCESCHO, Emmanuel THELLIEZ, Marc BRYNHOLE (du point 1.2 au point 6.2), Pierre LUQUET, Jacques DROUET, Jean-Frédéric OUVRY, Thierry MONTALIEU, Dominique DESSAGNES.

POUVOIRS : Mme Stéphanie AUGENDRE MÉNARD à Mme Isabelle FIDALGO, Mme Colette ROUSSEAU à M. Dominique DESSAGNES, M. Daniel GAUGAIN à M. Jean-Noël MOINE, M. Stéphane CHOUIN à Mme Géraldine VINCENT

ABSENT EXCUSE : M. Marc BRYNHOLE (point 1.1)

Secrétaire de Séance : Mme Isabelle FIDALGO

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 avril 2015.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 avril 2015 est adopté à L'UNANIMITÉ.

1 – DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1.1 Information sur la démission de conseillers municipaux

Le Conseil Municipal a PRIS ACTE de la démission de Monsieur Philippe Froment et Madame Sylvie Breton, Conseillers Municipaux.

1.2 Installation de deux conseillers municipaux

Le Conseil Municipal a PRIS ACTE de l'installation comme conseillers municipaux de Messieurs Jean-Frédéric Ouvry et Jacques Drouet, membres suivants sur le liste « La Ferté Saint-Aubin, une ville pour tous ».

1.3 Modification de la composition de plusieurs commissions municipales

Vote favorable à l'unanimité pour MODIFIER la composition des commissions municipales suivantes :

Commission « urbanisme et travaux » : Mme Véronique DALLEAU, M. Christophe BONNET, M. Dominique THENAULT, M. Jean-François KARCZEWSKI, M. Sébastien DIFRANCESCHO, M. Daniel GAUGAIN, M. Thierry MONTALIEU, M. Jean-Frédéric OUVRY

Commission « Finances, commerces et activité économique » : Mme Géraldine VINCENT, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, M. Jean-François KARCZEWSKI, M. Sébastien DIFRANCESCHO, M. Pierre LUQUET, M. Dominique DESSAGNES, M. Thierry MONTALIEU

Commission « Enfance, jeunesse et vie scolaire » : Mme Stéphanie HARS, Mme Géraldine VINCENT, Mme Marion CHERRIER, Mme Chloé BORYSKO, Mme Isabelle FIDALGO, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Jacques DROUET, M. Dominique DESSAGNES

Commission « Développement durable, mobilité et transports » : Mme Véronique DALLEAU, Mme Linda RAULT, Mme Marion CHERRIER, Mme Nicole BOILEAU, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Colette ROUSSEAU, M. Pierre LUQUET, M. Dominique THENAULT

Commission « Vie associative et sportive » : Mme Linda RAULT, Mme Manuela CHARTIER, M. Jean-Noël MOINE, M. Vincent CALVO, M. Stéphane CHOUIN, M. René MARMISSOLLE, M. Daniel GAUGAIN, M. Jacques DROUET

Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires :

Madame : Frédérique de LIGNIERES

Messieurs : M. Dominique THENAULT, Jean-François KARCZEWSKI, Sébastien DIFRANCESCHO, Thierry MONTALIEU.

Suppléants :

Madame : Isabelle FIDALGO

Messieurs : Jean-Noël MOINE, Stéphane CHOUIN, Pierre LUQUET, Jean-Frédéric OUVRY

1.4 Legs Pierre

Vote favorable à l'unanimité pour OCTROYER ce prix de 152,45 € cette année à Madame Vanessa RAFFETIN, épouse COSOVIC, qui a convolé en justes noces le 12 juillet 2014.

2 - FINANCES - MARCHE

2.1 Attribution de la subvention de fonctionnement 2015 à l'association UCPS

Vote favorable à l'unanimité pour ATTRIBUER une subvention d'un montant de 1 800 € sur l'exercice 2015 à l'UCPS.

2.2 Attribution d'une subvention exceptionnelle « URGENCE NEPAL »

Vote favorable à l'unanimité pour ATTRIBUER une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € dans le cadre de l'opération « Urgence Népal » au secours catholique.

2.3 Avenants aux marchés de travaux relatifs à la construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire

* Lot 01 : VRD – Espaces verts- Titulaire : entreprise TPVL

Le Conseil Municipal décide, 22 voix pour et 7 absentions (M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, M. Jacques DROUET, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES) d'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant.

* Lot 09 : Faux plafonds - Titulaire : entreprise GAUTHIER

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant.

* Lot 12 : Electricité - Titulaire : entreprise SETC.

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant.

2.4 Avenant n°1 au marché de gestion du camping municipal

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer avec la société Frery l'avenant n°1 au marché de gestion du camping, relatif à la mise en place et la gestion des nouveaux équipements locaux.

2.5 Avenant au marché n°2011030 relatif à la « Fourniture de matériels et d'équipements de signalisation verticale », dont le titulaire est l'entreprise LACROIX SIGNALISATION

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant relatif au marché de « Fourniture de matériels et d'équipements de signalisation verticale ».

3 – EDUCATION JEUNESSE

3.1 Convention de mise en œuvre du Service Public Régional de l'Orientation pour le bassin de vie d'Orléans.

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de mise en œuvre du SPRO pour la bassin de vie d'Orléans.

4- SERVICES TECHNIQUES ET URBANISME

4.1 CRAC ZAC du Rothay

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER le compte-rendu annuel à la collectivité locale pour la ZAC du ROTHAY, présenté par la SNC ATARAXIA, pour l'année 2014, et les prévisions pour 2015

4.2 Désignation d'un avocat suite au recours de M. Thierry PROISY sur un permis de construire

Vote favorable à l'unanimité pour ESTER EN JUSTICE en désignant la société d'avocats FIDAL afin de représenter et défendre les intérêts de la commune dans cette affaire et AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents à cette affaire.

4.3 Cession des parcelles AY 129 et AY 195 (ancien Cinéma) pour un projet d'équipement culturel

Le Conseil Municipal décide, 22 voix pour et 7 absentions (M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, M. Jacques DROUET, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES) de CEDER la parcelle bâtie cadastrée AY 195 et la parcelle non bâtie cadastrée AY 129 à La SCI « Cinéma Les Variétés » ou toute société s'y substituant au prix de 243 000 €, conformément à l'avis du Domaine et d'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

L'acquéreur prendra à sa charge les frais de notaire, et la vente est conditionnée à la réalisation d'un équipement culturel (Cinéma).

4.4 Résiliation d'un bail emphytéotique avec Logem Loiret Chemin de La Croix d'Alvaut

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER la résiliation du contrat de bail emphytéotique conclu avec Logem Loiret, et FIXER le montant de l'indemnité versé par la commune à Logem Loiret à 65 000 €. Les frais d'acte seront supportés par la Commune de La Ferté Saint Aubin.

4.5 Cession de la parcelle bâtie BO 37 Chemin de la Croix d'Alvaut à Monsieur Bernard GAY

Vote favorable à l'unanimité pour PROCEDER à la désaffectation du bâtiment et de la parcelle rattachée et APPROUVER la cession à Monsieur Bernard GAY de la parcelle bâtie cadastrée section BO numéro 37, d'une surface de 743 m², au prix fixé par le service du Domaine soit 81 000 €, étant précisé que cette cession n'interviendra qu'une fois le bail emphytéotique conclu entre la ville et Logem Loiret résilié, et à cette condition. Les frais de notaire seront pris en charge par l'acquéreur.

4.6 Convention pour l'instruction des autorisations du droit des sols

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER le projet de convention d'instruction des autorisations du droit du sol et AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à la signer.

5 – RESSOURCES HUMAINES

5.1 Mise à disposition des services communaux de la ville auprès de la Communauté de Communes– avenant n°5

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire à signer l'avenant n°5 à la convention de mise à disposition des services communaux de la ville de la Ferté Saint-Aubin auprès de la Communauté de Communes.

5.2 Modification du tableau des effectifs

Vote favorable à l'unanimité pour SUPPRIMER un poste de rédacteur à temps complet, et CREER un poste d'attaché territorial à la Direction des Finances à temps complet. Il est également créée, un poste de brigadier à temps complet à la police municipale et un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet à la Direction des Services techniques et de l'Urbanisme – régie Bâtiment.

5.3 Contrats pour accroissement saisonnier d'activité

Vote favorable à l'unanimité pour CREER des postes pour accroissement saisonnier d'activité à la Direction de l'Education – saison estivale 2015 et à la Direction des Sports et de la Vie Associative – estivales du cosson 2015.

5.4 Convention pour la participation à l'opération groupée « Formation Certiphyto territorial »

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de formation Certiphyto territorial.

6 – ENVIRONNEMENT

6.1 Opération « Adoption d'une poule »

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer les contrats d'adoption d'une poule avec les particuliers participant au projet.

POINT COMPLEMENTAIRE

N°6.2 Répartition du prélèvement FPIC 2015

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER la répartition de la contribution au FPIC 2015, selon les modalités définies ci-dessus, soit la répartition suivante pour 2015 :

Prélèvement total 2015	260 544 €
Dont part prise en charge par l'EPCI (60%)	156 326 €
Dont part prise en charge par les communes membres (40%)	104 218 €

Répartition entre les communes membres	104 218 €
ARDON	11 624 €
LA FERTE SAINT-AUBIN	59 736 €
LIGNY-LE-RIBAUT	7 586 €
MARCILLY-EN-VILLETTE	12 102 €
MENESTREAU-EN-VILLETTE	9 192 €
SENNELY	3 978 €

Question orale de M. Dessagnes : Une réponse est donnée en séance par Madame Stéphanie Hars, Adjointe à l'Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire.

Choix du nom du restaurant scolaire « Bernard VAUSSION »

Madame le Maire précise que Monsieur Bernard VAUSSION est un grand chef cuisinier français originaire de La Ferté St-Aubin qui a commencé son apprentissage chez Monsieur Auger, pâtissier. Il a été responsable des cuisines de la présidence de la République de 2005 à 2013.

La Ferté St-Aubin, le 1^{er} juin 2015

Le Maire,
Constance de Pélichy

